

## COPLAIR 08/12/2025

**PRÉSIDÉ PAR MONSIEUR DIARRA**  
**RELEVÉ DE DÉCISION DU 09/12/2025**

Structure invitée	Représentant présent	Structure invitée	Représentant présent
<b>Etat, administration et agences</b>			
DREAL UD38	Mathias Pieyre Corinne Thievent Julia Foissac	CPME	-
DREAL Siège	-	France Chimie AuRA	-
Préfecture	M. Diarra Mme Mandil-Moret	FNTR	-
DDPP	-	ADTC	Excusé
DDT	Véronique Poirot	APRR	Christophe Labbe
ARS	Clémence MIARD	VICAT	Bruno Frery
DRAAF	-	GRDF Alpes	-
ADEME	Romain Périer	FIBOIS Isère	Guénaëlle Scolan
DIRCE	Benjamin Desplantes	Confédération des ramoneurs de Chartreuse	Hervé Gérante-Paquet M. Tadeuszaiz Pascal Gillet
<b>Associations, experts techniques</b>			
ATMO AuRA	Gladys MARY	MEDEF	Excusé
APORA	Excusé	FNE Isère	Julie Leprince Masha Joanin
AGEDEN	-	SERA	Jacqueline Collard Aude VERLY
ALEC	-	UFC Que choisir	Anne Guilloux
AURG	-	Civipole	Pierre-Louis Serero Dominique Tatur
FBTP	Jérôme Calvi	Collectif citoyen alternatives A480	-
CAPEB	-	<b>Elus et collectivités territoriales</b>	
FNTV	-	Département	Excusé
UNICEM	-	Région	Gilles Galland
TLF	-	GAM	Cécile Cénatiempo

### DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

17 Boulevard Joseph Vallier  
38030 GRENOBLE Cedex 02  
Tél. +33 476 693 421



Structure invitée	Représentant présent
	Clément Pesle Camille Rieux
CAPV	Amandine Jay Alexandre Maurin Luc Rémond
CCLG	Anne Forêt Céline LAVIS Nicolas Milesi
CCLT	Excusé
CCBI	Sébastien Metay
CCBE	Excusé
SMVIC	Amandine Lucidarme
VDD	Philippe Guerin Sabrina Monribot
EP SCoT	Cécile Benech
SMMAG	Julie Blais

Structure invitée	Représentant présent
AMI	-
<b>Chambres consulaires</b>	
CCI Grenoble	Excusé
CCI Nord Isère	Excusé
Chambre d'agriculture de Grenoble	Excusé
Chambre des Métiers et de l'artisanat	-
Académie de l'Isère	-



## SUPPORT DE RÉUNION

Un diaporama consolidé de l'ensemble des sujets présentés.

### Documents supplémentaires joints au compte-rendu :

- Synthèse des actions ADEME 2025 pour l'amélioration de la qualité de l'air
- Bilan Projet Au Feu ! (FNE)

## ORDRE DU JOUR

- Rappels sur les objectifs du PPA3 Grenoble Alpes Dauphiné et contexte réglementaire
- Bilan mi-parcours du PPA et points saillants des commiss'air
- Financement ADEME
- Focus sur la Campagne Au Feu ! FNE Isère
- Conclusion

### Introduction

Monsieur Diarra, secrétaire général, accueille et remercie les personnes présentes.

Tout en présentant l'ordre du jour, M. Diarra rappelle que le territoire du PPA 3 Grenoble Alpes Dauphiné est très en avance sur les enjeux de la qualité de l'air mais que le contexte restrictif introduit par la nouvelle directive européenne nous impose de ne pas relâcher nos efforts en la matière. Après un rapide tour de table rapide, la parole est donnée à Corinne Thievent.

### Rappels sur les objectifs du PPA3 et contexte réglementaire

Mme Thievent rappelle l'objectif du Copl'air : faire le bilan de l'avancement des actions du PPA en vigueur et adapter certaines actions le cas échéant. Elle remercie les présidents des commiss'air pour leur présence ce jour et leur engagement tout au long de l'année sur les différentes thématiques.

Malgré un PPA ambitieux dès sa création, la nouvelle directive européenne (qui doit encore être traduite en droit français) rend le contexte actuel encore plus restrictif en matière de valeurs réglementaires. Il est fort probable qu'une feuille de route garantissant l'atteinte des nouvelles valeurs en 2030 soit mise en place dès 2026. Pour cela, Mme Thievent rappelle l'importance de la remontée des indicateurs début 2026 et en appelle à la coopération de tous.



## Bilan mi-parcours du PPA

Mme Mary nous présente les résultats des objectifs du PPA en matière de concentration et d'émissions (2005 – 2023). Même si la tendance à la baisse des émissions est visible, il reste des efforts à fournir d'ici 2027.

En ce qui concerne le bilan des concentrations aux stations de mesures, la tendance est à la baisse également, mais les nouvelles valeurs définies par la directive européenne impliquent de continuer les efforts, notamment pour les particules fines.

Suite à une question sur la gestion d'éventuels dépassements de valeurs dans un PPA4, Mme Thievent explique que l'objectif est d'anticiper le plus possible ces dépassements et que le relevé des indicateurs en 2026 permettra de définir des actions qui seront en effet vraisemblablement déclinées dans un nouveau PPA.

## Points saillants des commiss'air

D'un point de vue global, l'on peut noter le dynamisme des différentes commiss'air. Les présidents présents à ce Copl'air prennent tour à tour la parole pour en présenter les faits marquants.

### Résidentiel Tertiaire

M. Rémond revient sur le sujet prégnant du chauffage au bois qui implique autant la performance des appareils que la conformité des installations et la qualité du bois utilisé !

Pour accompagner la nouvelle réglementation, il salue les aides financières mises en place (ce qui a permis de « booster » le nombre de dossiers d'aide au changement d'installation notamment sur le territoire de la Communauté de communes du Pays Voironnais).

Suite à une remarque sur l'absence de contrôles pour vérifier les installations, M. Rémond indique qu'il est difficile d'intervenir dans le domaine privé, mais que cette question doit en effet être prise en compte.

M. Diarra et M. Remond rappellent également que le changement de comportement passe avant tout par de la pédagogie (au moins dans un premier temps), et cet objectif est reconduit en 2026 avec plusieurs actions :

- la DREAL participera au séminaire des actualités immobilières en mars 2026 pour informer les notaires des actions déployées
- Mme Forêt indique qu'un Club des pros sera programmé en 2026 pour constituer un groupe de travail réunissant producteurs, installateurs, ramoneurs, collectivités et services de l'État, dans le prolongement des soirées du 18 mars et du 5 novembre. Elle ajoute qu'en plus de l'aide financière de la prime air bois, des ateliers et des kits d'informations sont disponibles pour éduquer et sensibiliser les particuliers.



M. Rieux ajoute que même si le système actuel est perfectible, il faut penser à long terme. La capacité de crédibiliser l'interdiction des foyers ouverts et des appareils antérieurs à 2002 est devant nous. Il faut rester mobilisés et travailler sur le sujet.

### **Mobilité Urbanisme**

Le bilan des dernières années est très positif, avec des aménagements en forte progression qui ont permis d'augmenter l'usage du vélo et favoriser l'autopartage et le covoiturage.

Mme Blais ajoute que le plan de mobilité du SMMAG est en cours d'élaboration : plus d'infos <https://smmag.fr/investir-pour-lavenir/le-nouveau-plan-de-mobilite-pdm-du-smmag/>

Suite à une question sur l'état d'avancement du projet SERM, M. Galland indique que la dépose du dossier de demande de statut (de SERM) est prévue début 2026, après une année de préfiguration en concertation étroite avec les différentes parties prenantes : Etat, région, département, SMMAG, EPCI. Il rappelle que ce projet de grande envergure nécessite de gros investissements, dont le financement reste encore à stabiliser dans les suites de la conférence de financement Ambition France Transport. Les améliorations dans le système de mobilité sont phasées : avant 2030, 2035 et 2040.

M. Rieux intervient au sujet de la ZFE. Ce dispositif intégré au PPA a été beaucoup décrédibilisé ces derniers mois malgré son rôle dans l'amélioration de la qualité de l'air et son futur est très incertain.

### **Industrie**

M. Frery remercie le travail de mesdames Thievent et Delolme pour cette commiss'air et salue le bilan des actions réalisées en 2025.

Les objectifs en 2026 :

- Poursuivre l'engagement des industriels en partageant leur expérience sur le terrain et en valorisant leurs actions.
- Développer le rôle de porte-parole des salariés des structures industrielles sur le thème de la qualité de l'air.
- Organiser une conférence à destination des industriels directement pour mieux cerner leurs attentes et mettre en valeur leurs actions pour la qualité de l'air.

### **Agriculture**

M. Guérin remercie Mme Delolme pour son travail et revient sur les projets et actions 2025 et les perspectives 2026. Une bonne dynamique a été lancée avec des interventions dans des lycées



agricoles et des projets tels que AgriVision'air (outil d'aide à la décision). Il faut persévérer dans cette voie. A noter également l'importance de la communication qu'il faut continuer à développer.

### **Transversal**

M. Pieyre revient sur les campagnes d'inspections menées par la DREAL en 2025 :

- Stations-service : qui continueront d'être inspectées régulièrement, car très impactantes pour la qualité de l'air
- Carrières, chantiers, plateformes
- Opération « coup de poing » sur les petites chaufferies soumises à déclaration qui a mis en lumière une certaine méconnaissance de la réglementation et qui a donc joué un véritable rôle pédagogique.

### **Communication**

Mme Cénatiempo salue le bilan des actions sur l'année écoulée et réaffirme le rôle primordial et pédagogique de l'information. Sur ce thème encore, les projets 2026 sont nombreux.

### **Financement ADEME**

Après un récapitulatif des dispositifs existants et du bilan de l'ADEME en matière d'événements et de publications, M. Périer présente le projet « Rencontre TETE », dont l'objectif est de susciter l'intérêt sur la qualité de l'air. Cet événement prévu pour le 13/01/2026 est à destination des collectivités.

### **Campagne Au feu ! FNE Isère**

France Nature Environnement est intervenue lors de la commiss'air Transversal et lors du COPL'AIR du PPA3 pour présenter le bilan de sa campagne Au Feu !

Ce projet, qui s'inscrit dans les actions du PPA et financé par l'ADEME, s'est déroulé de 2023 à 2025. Son objectif est double :

- faire un état des lieux de la situation de brûlage
- informer et sensibiliser aux enjeux de cette thématique

Après une période de recensement, grâce au dispositif **Sentinelles de la nature**, la FNE a réalisé un important travail de communication et de sensibilisation à destination du grand public et des collectivités :

- publication d'articles sur les réseaux sociaux
- création d'outils pédagogiques
- webinaire pour les collectivités

---

### **DREAL Auvergne-Rhône-Alpes**

17 Boulevard Joseph Vallier  
38030 GRENOBLE Cedex 02  
Tél. +33 476 693 421



Une boîte à outils sera également mise à disposition en janvier 2026 ; tous les retours sont les bienvenus.

Une première suggestion est faite d'ajouter dans cette boîte à outils des courriers types pour les contrevenants et qui permettraient de faciliter l'intervention des maires.

## Conclusion

Monsieur Diarra salue la bonne dynamique du réseau d'acteurs du PPA. Pour l'année à venir, il recommande de bien impliquer tous les territoires, de les interroger sur leurs besoins et de prendre en compte leurs spécificités.

Il rappelle également l'importance de la remontée des indicateurs pour l'évaluation du PPA et propose de profiter des élections municipales pour inviter les nouveaux élus à s'engager sur le sujet de la qualité de l'air et à participer pleinement aux actions du PPA.

